



ENFANCE

LES TISF de l'ADMR

- Depuis juin 2017, **les 22 TISF** (Techniciennes d'intervention sociale et familiale) sont salariées d'une seule et même association. Elle emploie également un responsable et une assistante technique.
- Elles interviennent dans près de **300 familles** pour un volume de **18 000 h/an**.
- Ces interventions s'opèrent surtout **en milieu urbain**, pour un tiers dans le bassin de Bourg et un quart dans le Val de Saône.
- Le Département, au titre de la protection de l'enfance, et la CAF sont **les principaux prescripteurs**.

**801, rue de la Source
à Viriat 04 74 23 03 50
Tisfadmr-ain@fede01.admr.org**



Véronique Forissier,
chêffe de service Petite-
Enfance et Parentalité à
la fédération

« Avec une moyenne d'âge de 51 ans et très peu de turn-over, l'association est obligée de renouveler son vivier. Mais le recrutement reste compliqué. On ne trouve pas comme ça une personne diplômée : il faut s'y prendre à l'avance », explique **Thomas Raynaud**, responsable du service.

DEUX ANS APRÈS LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION



La bonne longueur d'ondes des TISF

Pas besoin de tourner le bouton pour capter les TISF de l'ADMR depuis qu'elles émettent en direct avec une seule antenne pour couvrir le département. Un changement reçu 5/5.

PAR ALAIN GILBERT

Autour de la table, une équipe : **Gérard Toinard**, président depuis la création de l'association en janvier 2017 ; **Véronique Forissier**, cheffe de service Petite-Enfance et Parentalité à la fédération ; **Thomas Raynaud**, responsable du service TISF. Ensemble, ils dressent le bilan de ce qui a été une bonne décision.

UN VIVIER

Avec leur Toyota Yaris blanche, les TISF font partie du paysage : on les reconnaît ! Un plus pour l'identité du service, un mieux pour l'équipe : un seul employeur, les mêmes valeurs et une nouvelle dynamique. Les 23 TISF apprécient. Mûrement réfléchi, cette mutation a structuré le service. « *C'est un vivier qui se renouvelle, mieux adapté, plus en phase avec les besoins des familles* » Véronique Forissier est d'accord : la séance repassage avec les gamins dans les jupes des années soixante, n'a plus rien à voir avec les exigences de la protection de l'enfance d'aujourd'hui où l'on réfléchit au projet personnalisé. On insiste donc beaucoup sur la formation au siège ou ailleurs, sur les réunions dédiées aux bonnes

pratiques professionnelles labellisées AFNOR et l'organisation qui en découle. Gérard Toinard parle même d'apport culturel : l'association s'appuie sur le GEIQ Adi de Savoie pour le recrutement et les parcours de formation du sang neuf ; des TISF participent à des actions collectives, comme le goûter solidaire qui réunissait à Noël, à Saint-Denis-lès-Bourg, des familles isolées. Un vrai esprit d'ouverture.

LES BIENFAITS DU GAF

Et puis il y a le GAAF01 (groupe d'aide aux familles) qui rapproche de deux autres associations qui ne sont plus concurrentes mais collègues, l'AMFDO1 et l'AFP01. Elles aussi ont des TISF qui interviennent sur différents secteurs. Vivement encouragé par le Conseil départemental et la Caf de l'Ain, ce regroupement a permis une répartition des rôles (et des financements). L'AMFD gère la boîte mail où arrivent les demandes des prescripteurs, l'AFP gère le budget ; l'ADMR accueille le siège et répartit les enveloppes. Les deux domaines d'intervention sont mieux identifiés : l'aide aux familles financée par la CAF, la protection de l'enfance à la demande du Conseil départemental. ■



Thomas Raynaud
responsable
de service :
« Les TISF, doivent
être davantage
reconnues sur
l'échiquier des
travailleurs
sociaux ».



Après 18 mois
de formation au
sein de l'ADMR,
Laura Béja
est en passe de
devenir TISF.



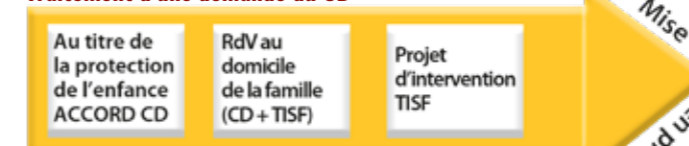
THOMAS RAYNAUD

Indispensable interface

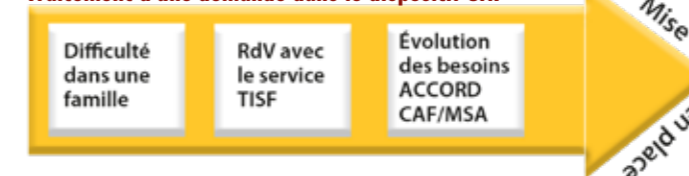
Depuis pile un an, Thomas Raynaud assure le poste de responsable de service. C'est lui qui transforme les demandes en réponses. L'ancien éduc-spé est ravi d'avoir changé d'horizon : il sillonne l'Ain (sauf le Haut-Bugey et le pays de Gex), mène à domicile les entretiens d'évaluation, prévoit en équipe qui interviendra. « *Cet après-midi, en réunion, je vais amener des situations. En fonction des compétences, du lieu, de la disponibilité, des affinités (les TISF interviennent en bi-*

nôme), nous déciderons. Nous échangeons. Une naissance ne demande pas de longue observation ; une mesure de protection, si. » Thomas doit maîtriser une activité en dents de scie, géographiquement inégale avec des créneaux horaires embouteillés, des situations parfois tendues. Une fois par mois, une séance d'analyse de la pratique réunit tout le monde. « *Les TISF sont dynamiques, créatives, mais aussi seules dans les interventions complexes.* » ■

Traitement d'une demande du CD



Traitement d'une demande dans le dispositif CAF



LAURA BÉJA

Heu-reuse

Cas de conscience : faut-il accepter que la maman de 17 ans que vous aidez vous tutoie, vous qui en avez 24 et qui êtes aussi une jeune mère ? Laura est une vraie pro qui sait qu'elle doit garder de la distance. Son cursus s'est terminé fin 2019 : lieu de formation : l'ADEA à Bourg ; lieu de stage : l'association TISF ADMR ; employeur : le GEIQ. « *Pas facile de jongler entre les trois. J'ai beaucoup appris. Les formations ont été une remise en cause sur tout. On touche à tout : la psychologie, la déontologie, la santé...* » Laura n'est pas là par hasard. Elle est issue de la première promotion Bac Pro Services accompagnement à la personne ouverte en

2014 au lycée Saint-Joseph. Elle avait la vocation : une mère auxiliaire de vie dans le Pays de Gex ; une tante TISF. À 19 ans, on accepte d'être aide à domicile, dans le privé ou en association (« C'est mieux ! »), en établissement ou chez les particuliers. À 24 ans, on choisit d'évoluer. Le jour où elle a placé sa petite chez la nourrice pour partir en formation, elle a compris la différence, sans famille, certains puissent avoir besoin d'une aide dans la famille. Laura peaufine son expérience de terrain avec bonheur et sagesse. « *En famille, je me retrouve seule.* » La jeune maman de 17 ans doit se dire que quand Laura est là, elle est deux et ce qui l'autorise à dire nous. ■



3 QUESTIONS À

Gérard Toinard

PRÉSIDENT DE TISF ADMR AIN

Se structurer en association fut une bonne décision ?

Le bilan est très positif. Nos TISF ne sont plus disséminés dans les associations ou les bureaux locaux, mais réunies en une seule entité qui ne gère que cette compétence bien particulière qu'est la protection de l'enfance. Leur métier est mieux reconnu. Nous avons une vue d'ensemble et non plus parcellaire des besoins d'interventions sur tous les territoires de l'Ain. Nous nous sommes organisés en conséquence. L'association n'est pas en marge, elle reste intégrée au réseau ADMR.

Autre bénéfice : la professionnalisation

Ce métier, encadré par un diplôme, exige une formation permanente, un perfectionnement, une approche particulière pour prendre en compte, par exemple, les enfants porteurs de handicap ou atteints d'autisme. Nous devons être en mesure de les évaluer. Il faut aussi savoir gérer les conflits avec les parents. L'accueil de stagiaires en alternance, le partenariat avec les écoles de formation ou les GEIQ facilitent le recrutement, d'autant que la rémunération n'est pas un obstacle à l'embauche.

Un seul mot d'ordre : agir vite ?

Les besoins en interventions sont en évolution constante et varient selon les territoires. Les contraintes ne sont pas les mêmes à Oyonnax ou sur la Côte d'Azur. Elles nous placent au cœur du travail social, puisqu'alertés et pressés de réagir, les prescripteurs dirigent vers nous les familles qui ont besoin d'être accompagnées. L'exigence de qualité du service rendu oblige à évaluer nos interventions. L'organisation en association départementale y contribue.